

# Abdellatif Ouammou : «Le CES est appelé à mener une réflexion profonde sur une nouvelle stratégie de développement»

Écrit par Soumia Yahia



Abdellatif Ouammou, membre du bureau politique du Parti du progrès et du socialisme estime que la nomination du Conseil économique et social (CES) vient compléter l'arsenal juridique de réformes qui urgent aujourd'hui et renforcer l'expérience marocaine dans la voie de la démocratisation. «Il s'agit d'une institution constitutionnelle qui figure dans la constitution depuis 1996», rappelle-t-il. Le Conseil économique et social (CES) sera appelé à jouer un rôle de premier plan surtout en ce moment où on est appelé à une révision de toutes les stratégies de développement en vue d'assurer la stabilité alimentaire.

Ouammou souligne que, depuis 2008, la situation économique et sociale souffre d'un déséquilibre à l'échelle internationale vu la hausse des prix des matières premières et des produits de première nécessité et les effets de la spéculation sur le coût de la vie.

Cela requiert, affirme-t-il, de mener une réflexion profonde sur la base de nouvelles orientations de la politique économique nationale et d'envisager les priorités à mettre en perspective pour établir la stabilité sociale et économique.

L'intervention du gouvernement à travers la Caisse de compensation pour atténuer la hausse des prix et préserver le pouvoir d'achat des Marocains ne peut à elle seule maintenir l'équilibre, explique-t-il. «Le gouvernement a injecté 15 milliards de DH supplémentaires à la Caisse de compensation. Est-ce que cela représente pour autant une solution suffisante?», S'interroge-t-il.

Pour lui, la Création du Conseil économique et social permettra justement de contribuer à mettre en place les orientations d'une politique agricole nationale, de définir les grandes lignes de la stratégie de développement et les mesures à entreprendre, susceptibles de promouvoir la croissance

économique.

Le militant socialiste indique que cette initiative importante doit être rejointe par un autre éventail de réformes qui vont dans le sens de répondre aux revendications politiques économiques et sociales clamées par les jeunes, en l'occurrence les réformes constitutionnelles, de la gouvernance, de la justice, de la démocratisation et de la moralisation de la vie publique. La réforme de la justice fait partie également des priorités auxquelles il faut s'atteler, indique-t-il. «Cette réforme doit impérativement garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire pour qu'il puisse jouer son rôle d'arbitre et accomplir sa mission en bonne et due forme», insiste-t-il.

AL BAYANE

Mercredi 23 février 2011

N° 11019